
Madame la Présidente, Excellences, chers collègues,

Comme d'autres, je tiens à remercier le Représentant Yamamoto pour son exposé, mais aussi pour son engagement admirable en faveur d'une paix durable en Afghanistan. Je remercie également madame Storai Tapesh pour son briefing et ses efforts pour la promotion des droits des femmes en Afghanistan.

Monsieur le Président, je voudrais souligner trois points: (1) le processus de paix; (2) les élections; et (3) l'importance de la promotion et protection des droits humains en Afghanistan.

Premièrement, **les consultations en vue d'établir un processus de paix**. La Belgique espère que cette année pourra marquer une avancée décisive pour un règlement négocié d'un conflit long et dévastateur en Afghanistan. Nous pensons qu'un accord de paix durable ne peut être conclu que par un dialogue intra-afghan global et inclusif. Je réitère notre soutien au processus de Kaboul qui doit constituer la base d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans, qui devra pouvoir compter dans une deuxième phase sur le soutien de l'ensemble de la communauté internationale.

La Belgique appelle également toutes les parties à promouvoir la **participation significative et égale des femmes** à toutes les étapes du processus de paix. Tout accord conclu devrait garantir la protection et la promotion des droits des femmes conformément à la Constitution afghane. Il serait profondément injuste que les femmes paient le prix de la paix.

Madame la Présidente,

2019 est également une année cruciale pour la **consolidation de la démocratie** en Afghanistan – et c'est mon deuxième point. Pour faire face aux défis à venir, l'Afghanistan a besoin d'une législature représentative. Il est à cet égard essentiel que les résultats des élections législatives soient finalisés. La Belgique souligne la nécessité de **tirer les enseignements** du vote de l'année dernière et de mettre en œuvre les réformes électorales nécessaires. En outre, nous appelons tous les acteurs politiques à agir de manière responsable et à veiller à ce que les prochaines élections présidentielle et autres soient libres, transparentes et crédibles, .

J'en viens à mon troisième point, la **situation des droits humains** en Afghanistan. La Belgique est profondément préoccupée par l'impact du conflit armé sur la population civile.

Le rapport de la MANUA sur la protection des civils fait état d'un nombre record de décès de civils, dont beaucoup de femmes et d'enfants. La Belgique demande que toutes les parties prennent des mesures efficaces pour prévenir et mettre fin à toutes les violations graves contre les enfants, y compris celles qui résultent des bombardements aériens et de l'utilisation d'armes explosives dans les zones habitées ;

Une préoccupation particulière réside dans le constat que des éléments antigouvernementaux soient de plus en plus nombreux à prendre pour cible des civils, utilisant souvent des dispositifs explosifs improvisés. La tendance aux attaques plus violentes et délibérées contre les établissements de santé et les écoles s'est poursuivie et est inacceptable. Le **droit international humanitaire doit être respecté par toute les parties.**

Comme vous le savez, la Belgique attache une grande importance au **rôle des femmes** dans la construction de la paix. En ligne avec sa contribution de 2 millions EUR en soutien aux travaux de UNWOMEN dans la mise en œuvre du plan d'action afghan de la résolution 1325 lors de la conférence de Genève de novembre dernier, la Belgique se félicite des mesures prises par le Gouvernement pour protéger et promouvoir les droits des femmes. Ces mesures se sont en effet traduites par une participation accrue dans la fonction publique et à la prise de décisions au niveau local. [A cet égard, nous avons écouté attentivement les recommandations de Mme. Storai Tapesh]. Nous encourageons les efforts supplémentaires en faveur de la protection des femmes défenseurs des droits humains et de l'élargissement de l'accès à l'éducation des femmes et des filles afin de leur permettre de participer pleinement à la vie sociale, économique et politique.

Madame la Présidente,

Permettez-moi de conclure en rendant hommage aux victimes de la violence en Afghanistan et à la résilience du peuple et des forces de sécurité afghanes. L'objectif de paix est atteignable en Afghanistan. La Belgique soutient un règlement pacifique dirigé et contrôlé par les Afghans.

Je vous remercie, Madame la Présidente.